

Sénéateur POWER.—Il sera naturellement porté au procès-verbal comme partie du témoignage de M. Archambault et imprimé.

M. ARMSTRONG, député (président).—Nous comprenons que le Conseil de ville de Montréal prend la responsabilité de ce document.

M. ARCHAMBAULT, C.R.—Il est venu en premier lieu devant le conseil de ville. Il a été envoyé par M. McLeod à M. Janin; ce dernier a fait rapport et a envoyé toutes les pièces au département des lois de la cité. Je ne m'attendais pas à être ici. J'avais des causes devant la Cour Suprême hier; j'ai reçu avis de me présenter ici, et ces documents me sont parvenus ce matin.

Sénéateur YOUNG (président).—M. Frank Hawkins, secrétaire de la *Canadian Lumbermen's Association*, est ici, et désire déclarer qu'il voudrait être entendu à une date prochaine. Quand serez-vous prêt, monsieur Hawkins?

M. HAWKINS.—Je ne puis le dire maintenant. Je donnerai une réponse mardi.

M. ARMSTRONG, député (président).—Vous ne pourriez présenter vos vues mardi?

M. HAWKINS.—Je pourrais dire alors quand je serai prêt.

M. FRED. COOK.—J'ai dit à la dernière séance que nous espérions avoir un avocat ici; mais vu le fait que le comité a pris définitivement l'engagement d'entendre les télégraphistes ce matin, j'ai informé M. Lighthall, secrétaire honoraire de l'Union, qu'il ne lui est pas nécessaire d'être ici aujourd'hui. Relativement au document soumis par M. Archambault, je crois que je devrais expliquer comment j'y suis intéressé. Il y a quelques semaines notre Union, appuyée d'une forte délégation des cités de Toronto et de Montréal, s'est présentée chez le ministre des Chemins de fer, et nous eûmes aussi le plaisir d'avoir avec nous en cette occasion M. Price, et M. Drayton, le chef de la Commission des chemins de fer, de sorte que ces messieurs purent apprendre ce que les municipalités demandaient. Quelques-uns des amendements suggérés par nous ont été incorporés dans le bill. Je pense pouvoir dire, généralement parlant, que les municipalités sont assez satisfaites de la loi telle qu'elle est; mais vous comprendrez bien que les cas changent avec les circonstances. Il peut y avoir dans différentes parties du pays, certaines conditions qui sont couvertes par la loi générale. Lorsque le bill a été imprimé, il ne m'a pas été possible d'en obtenir 300 exemplaires, mais nous avons communiqué avec les différentes municipalités du Canada, les informant que le bill était prêt, leur demandant de consulter leur sénateur ou leur député au Parlement et de s'assurer s'ils avaient des suggestions à offrir à ce comité. Les représentations soumises ce matin par M. Archambault, l'ont été à l'instigation de cette union des municipalités. Comme il l'a signalé, le département des lois de la cité de Montréal a présenté un mémoire que vous trouverez très juste, je le crois. Tout ce que j'ai à dire, c'est qu'il peut y avoir plusieurs autres documents de même nature traitant des mêmes articles ou d'autres, et je pense qu'il n'est que juste pour le comité que je fasse ce matin cette déclaration, afin que vous puissiez prévoir ce que vous recevrez de toutes les parties du Canada en tant que les municipalités sont concernés.

M. MACLEAN.—Un monsieur, qui se trouve actuellement parmi les auditeurs, dit qu'il représente les fabricants et les meuniers; mais il a entendu dire qu'un monsieur devait adresser la parole au comité ce matin au nom des marchands de bois. Tous devraient être entendus relativement aux clauses qui s'appliquent au trafic. Mais afin de faire quelque progrès, je proposerais la prise du bill en considération. Je propose que l'étude du bill soit continuée et que, à mesure que nous avançons, avis soit donné au public des articles qui seront soumis à l'examen.

Sénéateur WATSON.—M. Watts, représentant les intérêts du trafic, et un autre monsieur, qui représente le commerce de bois, doivent être renseignés sur cette